

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 03 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
 - Le ratio est conforme lors de la visite.
 - La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur le permis en fonction du changement de la couche et les effets personnels.
 - L'orientation des enfants est d'une façon positive et respectueuse.
 - Lors de la visite, les activités suivantes ont été observer: la collation, changement de la couche et jeux libres.
- Lors de mon départ, les enfants s'amuse à l'extérieur.

Discussion avec l'exploitante concernant la désignation, Covid-19 et le terrain de jeu.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 novembre 2021

Date

original signé par
Angèle Kenny

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 novembre 2021

Date